

Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62

Fraternite.roms@free.fr

Monsieur Pierre de Bousquet de Florian

Préfet du Pas de Calais
Rue Ferdinand Buisson
62 020 ARRAS

Objet : Demande de rendez-vous

Lens, le 24 novembre 2011

Monsieur le Préfet,

Vous avez été destinataire d'un courrier de Maires de plusieurs communes du bassin minier qui ont souhaité vous rencontrer au sujet de la responsabilité de l'Etat dans la situation actuelle des Roms du secteur.

Vous avez également été destinataire d'un courrier de Madame Hélène FLAUTRE, Députée Européenne, vous rappelant les obligations de l'Etat en matière de protection des personnes vulnérables.

Le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62 (dont nous vous joignons la charte) souhaite à son tour vous présenter ses positions.

Défenseurs des Droits Fondamentaux des populations installées précairement sur le territoire, nous revendiquons que chacun prenne ses responsabilités face à la situation de ces familles.

La France, condamnée le 9 novembre dernier pour violation aggravée de la charte sociale européenne par le Conseil de l'Europe, ne mobilise pas les fonds européens disponibles pour l'inclusion des Roms. Ces fonds sont indispensables à la mise en œuvre d'une politique d'intégration que l'Etat, dont vous êtes le représentant, pourrait pourtant piloter.

Par ailleurs, nous condamnons tout recours à l'expulsion qui n'a pour effet que de précariser davantage la population Roms en réduisant à néant le travail et les résultats obtenus par de nombreux intervenants (le collectif, des élus, des travailleurs sociaux du Conseil Général et de l'AREAS, de l'équipe mobile de Médecins du Monde, etc...).


L'arrêt du financement de l'AREAS par l'Etat sur le Département du Pas de Calais, a déjà eu pour conséquences la dégradation de la situation.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons que vous receviez une délégation de notre collectif.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Préfet, nos salutations.

Pour le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62,

Benoît DECO


Sandrine LEROY



Didier GAYANT



Pierre ROSE



Copie : Mesdames et Messieurs les Maires des communes de l'agglomération de Lens Liévin
Madame Hélène FLAUTRE, Députée Européenne

PJ : Charte du Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62